



## Bulletin d'informations municipales N° 18

Juillet 2 009

### Réunion publique du 26 juin 2009

Cette première réunion du mandat va nous permettre de vous présenter les nouveaux projets. Je rappelle que le conseil municipal est composé de 9 anciens élus et de 6 nouveaux qui ont vite compris que le rôle décisionnaire ne suffit pas. Il faut souvent participer au travail quotidien tel qu'un employé. Je remercie les nouveaux élus pour leur intégration rapide.

Avant de commencer l'ordre du jour, je tiens à remercier les villageois pour leur confiance. En effet, suite à un article de presse du 21 avril 2009 sur « l'eau qui sème la zizanie à Nef-fiès », nous n'avons eu aucune question ni aucun coup de téléphone en mairie. J'ai envoyé au journal Midi Libre le dernier bilan de l'eau. Ils auraient pu se renseigner avant d'écrire...

Lors de cette réunion sera présenté l'état des finances communales par Dominique Bedos, les budgets de fonctionnement, d'investissement, la fiscalité, le personnel communal, les emplois ados, les économies et les rentrées nouvelles. Nous ferons un petit retour sur les projets finalisés en 2008 : centre du village, bassin d'eau potable, aire de lavage pour les agriculteurs, puis présenterons de nouveaux projets : l'école et le restaurant scolaire, les forages, le moulin de Julian. Nous vous parlerons de la poste communale, de l'informatisation des écoles, d'une révision partielle du PLU, de l'opération façades, du site internet et de la fête vigneronne.

**Au centre du village**, les travaux prévus sont terminés et payés. C'est un tas de gravats haut de 4,50 m qui a été enlevé. L'accès très étroit au chantier et placé au cœur du village a créé des nuisances et je tiens à remercier les riverains pour leur patience.

Aujourd'hui ce site est assaini et libre d'accès à la population. Vous êtes tous invités à l'inauguration qui aura lieu le vendredi 3 juillet à 18 h.

Le coût est de 470 000 € HT et les subventions (CG CR Etat leader + Europe) en représentent 80 %.

Vous savez que nous avons fait l'acquisition de 2 habitations proches de la placette. Une subvention est acquise pour leurs réhabilitations et une réflexion à l'étude pour permettre de faire vivre ce lieu.

**Réhabilitation des bassins d'eau potable.** Ces travaux sont terminés. Pour rappel : changement de la totalité des vannes, plastification de l'intérieur des bassins pour éliminer les fuites et assainir les parois, mise en place d'un nouveau système de désinfection et mise en sécurité du site par la pose de clôture. Cette réhabilitation nous permet de réaliser une désinfection annuelle de l'intérieur des bassins et de nous mettre en conformité avec les services de la DASS. Le coût est de 130 000 € HT, subventionné à 80% par le CG et l'Agence de l'eau.

**Aire de lavage pour machines et bennes à vendanger.** Ce projet est un partenariat « commune / cave coopérative », ce qui a permis d'utiliser le bassin d'évaporation de la cave pour les rejets. Son coût est de 59 000 € HT et il est subventionné à 80 %.

Il faut préciser que la cave coopérative n'aurait pas pu bénéficier d'un taux de subvention aussi important si elle avait porté le projet et les caves particulières n'auraient pas pu bénéficier de ce service.

**Création d'un restaurant scolaire et réaménagement de l'école.**

C'est l'acquisition du terrain de Me Donnadieu que je remercie, qui va permettre à ce projet de voir le jour. En cours d'étude une deuxième personne voisine du projet, va nous permettre de l'améliorer et de finaliser ce site. Un échange de terrain nous permet d'agrandir le parking de l'entrée de l'école et de créer un nouvel accès et une nouvelle voie à sens unique. Ce voisin pourra créer 3 lots en habitation individuelle. Il participera financièrement à toute la partie qui lui incombe (voirie et tous les

## Réunion publique (suite)

différents réseaux). Au final, l'école bénéficiera de 2 classes supplémentaires, d'un restaurant scolaire pour recevoir 50 à 60 élèves, nous profitons de ce projet pour réaliser la réfection du sol de la cour actuelle. Coût de l'opération 800 00 € HT, taux de subvention à ce jour est de 30 %, une 2ème tranche a été demandée au CG. Nous pouvons espérer une rallonge qui nous permettrait d'obtenir un taux de 50 %. Il faudra soustraire à cette somme la partie habitation privée. Les travaux commenceront normalement le 6 juillet 2009.

Lors du premier mandat nous avons investi 300 000 € de travaux d'entretien.

Ensuite Michel Revel donna quelques détails sur le restaurant scolaire et informations sur sa fréquentation.

**Etude de la recherche en eau potable pour la création d'un nouveau captage.** Vous savez qu'un forage a été réalisé avec un débit suffisant pour la commune ainsi qu'une bonne qualité de l'eau. L'étude de DUP (droit d'utilité publique) est en cours avec un avis favorable de la DASS. La commune a fait l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain, ce qui a permis la mise en place des différents périmètres de sécurité. La demande de subvention est entre les mains du conseil général et de l'agence de l'eau pour un montant de 483 000 € HT. L'enquête publique qui clôturera la DUP devrait se faire avant la fin 2009. Ces travaux une fois de plus nous permettront la mise en conformité avec les services de la DASS et de préserver notre autonomie en alimentation d'eau potable, ce qui est vital pour les finances communales. Nous pensons commencer les travaux en 2011. Une petite parenthèse, pour avoir un accord favorable avec les financeurs, ces derniers nous imposent une tarification du m<sup>3</sup>. Si notre tarification est trop basse pas de subvention (la lecture du courrier de l'agence de l'eau fut faite)...

**Le moulin de Julian.** L'étude qui a été présentée aux financeurs comprend la restauration du moulin, la remise en fonction des mécanismes, la consolidation de la pansière, l'aménagement et la mise en sécurité du site par accès et cheminement piétons, le stationnement des véhicules. Montant du projet 250 000 € HT.

Il nous a été demandé par les financeurs de découper ce projet en 2 tranches pour des raisons financières. Chaque tranche s'élèvera à 125 000 € HT. A ce jour nous avons investi 103 000 € HT subventionnés à 70 %.

**Révision du PLU.** Comme nous vous l'avions annoncé, une révision partielle et modérée est à l'étude. Notre souhait : création d'un lotissement communal avec réserve foncière dédié à une structure d'utilité publique. Cette réserve peut permettre à la commune d'être réactive si un projet se présente, en communauté de commune ou autre structure. Une négociation est en cours et pour

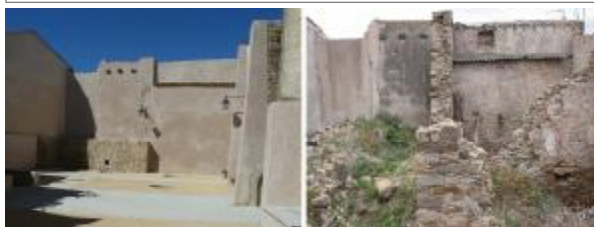
cette raison je ne peux pas aujourd'hui vous en donner les détails mais nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Je souhaite vous informer du litige qui oppose la commune avec la famille Déterpigny quant à leur maison en ruine, rue de la boulangerie. Il y a 3 ans j'ai informé les héritiers de l'état de cette habitation. A cette époque les travaux se seraient élevés à 4000 € environ. Aucune intervention de leur part. Je décide donc de prendre un arrêté de péril imminent auprès du tribunal administratif qui mandate un expert. La conclusion de cette expertise dit qu'en effet cette maison est une menace pour le public et les riverains. Les héritiers déposent un recours contre mon arrêté et 9 mois après le tribunal m'interdit de démolir l'habitation. J'ai pris un deuxième arrêté pour sécuriser les abords, ce qui empêche un riverain d'avoir accès à son habitation. Ce riverain a assigné les conjoints Déterpigny devant le tribunal civil et nous devrions avoir le résultat bientôt.

**L'informatique à l'école.** Notre école est équipée de 2 ordinateurs par classe et a accès au réseau internet. Il fallait cette année remplacer du matériel vieillissant. L'Etat propose de créer une classe mobile numérique. Une aide de 9000 € nous sera versée pour l'achat de matériel, le reste correspondra au financement que l'on avait prévu d'engager.

Un dernier mot concernant le milieu associatif. Je tiens à féliciter l'ensemble des bénévoles et tout particulièrement les responsables, présidents et membres des bureaux, pour la reprise de l'amicale laïque, du comité des fêtes et la continuité de l'association des séniors.

Jean-Marie GUILHAUMON



Inauguration  
Officielle  
3 juillet 2009

L'espace sera  
rendu aux  
habitants de  
la commune et  
à tous ses  
visiteurs...

## Réunion publique (suite)

### Finances communales

Les finances communales sont bien évidemment liées à la volonté permanente du conseil de répondre aux attentes de la population dans le strict respect de l'équilibre budgétaire. Elles répondent à notre volonté de moderniser les structures du village, d'améliorer les conditions de vie et de profiter des opportunités de financements tant en matière de subventions que de situations conjoncturelles en terme de taux d'intérêts ou autres.

Comme vous pouvez le constater en lisant ce bulletin les projets s'enchaînent à un rythme soutenu... L'importance des sommes engagées passées et à venir explique nos choix en matière budgétaire pour 2009, où nous donnons clairement la priorité à l'investissement en modérant nos dépenses fixes et en adaptant nos recettes.

### Budget 2009 : trois budgets distincts, celui de la commune, le spea (eau, assainissement), et le ccas (social).

Le budget communal s'équilibre en 2009 à 662 023 € en fonctionnement, et à 2 118 919 € en investissement.

Outre ces chiffres abrupts, plusieurs éléments sont intéressants à analyser. L'ensemble des recettes de fonctionnement augmente d'environ 40 000 €, ceci grâce à la progression des dotations de l'état, des recettes provenant des impôts suite à l'augmentation de la population et aussi grâce à des opérations diverses de gestion liées plus particulièrement à la reprise de l'agence postale communale.

Notre volonté cette année encore de ne pas augmenter la pression fiscale se traduit très bien sur le tableau ci-dessous témoignant de l'écart qui grandit entre la moyenne départementale des taux d'imposition et les taux de la commune.

	2006	Taux Neffies	Taux moyen Hérault	2008	Taux Neffies	Taux moyen Hérault	2009	Taux Neffies	Taux moyen Hérault
Taxe d'habitation	115 815 €	16,11 %	17,29 %	135 195 €	16,11 %	17,48 %	145 489 €	17,29 %	17,65 %
Taxe foncier bâti	103 473 €	20,87 %	25,18 %	114 764 €	20,87 %	25,42 %	126 117 €	20,87 %	25,63 %
Taxe foncier non bâti	29 215 €	80,04 %	73,60 %	29 455 €	80,04 %	74,77 %	27 374 €	80,04 %	75,48 %
<b>Total</b>	248 503 €			279 474 €			298 980 €		

Sur le plan du personnel, nous avons procédé dernièrement à deux embauches dans le cadre d'emplois aidés financés à 80 %. Dans deux ans ils seront validés pour permettre le remplacement d'un départ à la retraite et la substitution par un mi-temps à l'emploi de secrétaire. Cette volonté de maîtrise du secteur emploi explique notre refus actuel d'augmenter le volume d'atsem à l'école afin de ne pas alourdir les charges.

Problématique des fluctuations du nombre d'élèves, des investissements déjà engagés à l'école, du ratio de personnel communal affecté à l'école et à son entretien.

Dernier point à ce sujet nous poursuivons cette année encore l'opération emploi jeune, quinze ados sont embauchés, répartis en trois groupes sur tout l'été.

Pour ce qui concerne l'investissement un budget volontairement ambitieux : plus de 2 millions d'euros mais je vous rassure tout ne sera pas fait cette année, simplement nous avons obligation d'inscrire les différentes lignes lorsque nous sollicitons les subventions.

### Le budget spea.

Fonctionnement : 187 452 €

Investissement : 652 298 €

Un projet majeur : les forages mais sa réalisation subventionnée au maximum à 60 % nous oblige à augmenter le prix de l'eau sur la commune. En effet il n'a échappé à personne que les efforts consentis ces dernières années sur l'eau et l'assainissement à Neffiès ont été considérables.

Une station d'épuration nouvelle génération, la réhabilitation des bassins, des interventions nombreuses sur le réseau afin d'éliminer les fuites et le rajeunir, si l'on rajoute à tout ceci la dernière étape des forages visant à sécuriser complètement notre approvisionnement et bien les investissements dépassent 2 millions d'euros. La qualité et la sécurité ont un prix. Nos soutiens traditionnels sur ces projets que sont le conseil général et l'agence de l'eau sont sollicités partout et doivent souvent revoir à la baisse leurs aides.

De plus ils les conditionnent à un prix de l'eau pratiqué par la commune qui lui permette de faire face à sa part de financement.

Aussi dans la droite ligne de ce qui est préconisé par le cabinet chargé de l'étude sur les forages nous procédons cette année à une augmentation du prix de l'eau de 0.08 € du m<sup>3</sup>, ce qui devrait générer une recette supplémentaire de 11 000 €. Une autre augmentation du même ordre est prévue pour l'année 2011 lorsqu'un emprunt sera souscrit pour financer le projet des forages. Ce cumul de recettes nous permettra de faire face aux charges financières, de maintenir nos marges d'intervention pour l'entretien et le fonctionne-

## Réunion publique (suite)

ment tout en conservant un prix de vente inférieur à ceux pratiqués par des sociétés privées.

Ex : facture Suez Environnement sur une commune environnante prix du m<sup>3</sup> TTC : 3.17 €.

Le prix TTC du m<sup>3</sup> à Neffies sera cette année de 2.14 € et passera à 2.32 € en 2011 soit un écart de 0.85 € avec une société privée qui, n'en doutons pas, aura elle aussi augmenté ses tarifs d'ici là.

Un effort demandé à la population certes, mais justifié au regard des contraintes qui sont les nôtres en matière de distribution et de traitement de l'eau.

Un point rapide sur le budget du ccas, aide sociale il nous permet d'intervenir ponctuellement et de façon exceptionnelle pour soutenir des personnes en difficulté.

Il intègre en outre le financement du clae à titre d'information lors d'une récente réunion avec les personnels de cette structure et en accord avec Michel Revel qui s'occupe de l'organisation de l'activité au sein du restaurant scolaire il a fallu réinjecter un certain nombre d'heures afin de faire face aux exigences en matière de surveillance des enfants et d'hygiène. D Bedos

## Plan Hygiène alimentaire

Voici les grandes lignes de ce projet : il est prévu une salle de restaurant scolaire de 50 places avec l'office attenant et des vestiaires pour le personnel, ainsi que les sanitaires pour les enfants.

Actuellement nous avons déjà mis en place certains concepts concernant les règlements de la restauration scolaire et collective : en exemples l'hygiène alimentaire, la réception des marchandises, le contrôle des températures, le stockage et la remise en températures des plats et même une nette amélioration des prestations du traiteur.

Dans un 2ème temps, une formation sera effectuée pendant l'année scolaire 2009/2010, permettant de compléter celle déjà mise en place dans les actuels locaux.

Il faut remercier toute l'équipe qui a su s'intégrer dans les nouvelles directives sur l'hygiène alimentaire relative à la liaison froide.

Pour d'autres renseignements : [michel.revel@neffies.fr](mailto:michel.revel@neffies.fr)

Dimanche 28 juin eut lieu la fête **Vignes et Traditions**.

Avec dégustations de vins du terroir et deux ballades vigneronnes ; une présentation de ferrage et aussi de labour avec cheval ; un bouilleur de cru ; un apiculteur et de vieux tracteurs, une galerie et des ateliers d'art et d'autres stands émerveillèrent les visiteurs.

Une animation musicale et un repas festif clôturèrent cette belle journée durant laquelle fut organisé avec succès un concours photo. [stephane.martin@neffies.fr](mailto:stephane.martin@neffies.fr)

## 1ère Fête Vignes et Traditions





Angela RODRIGUES — Directrice de la Communication du  
SICTOM Pézenas-Agde — communique

La question nous est souvent posée concernant la récupération des seringues ou non par le SICTOM Pézenas-Agde.

Par conséquent, je me permets de vous rappeler que le SICTOM n'a pas mis en place de dispositif de récupération, attendant sagement une loi visant à instaurer une filière à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) des déchets de soins à risque infectieux (DASRI).

Vous constaterez que la loi précise qu'en cas d'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies sont dans l'obligation de collecter gratuitement ces déchets. Vous trouverez ci-dessous la réglementation :

► FRANCE : Adoption par le parlement d'une loi visant à instaurer une filière à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) pour les DASRI à partir du 1er janvier 2009 — LOI n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009 - Article 30

En l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies, les pharmacies à usage intérieur et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets d'activités de soins à risque infectieux produits par les patients en auto-traitement, apportés par les particuliers qui les détiennent. Un décret pris après avis du Conseil de la concurrence précise les conditions de la précollecte, de la collecte et de la destruction des déchets, notamment les conditions du financement de celles-ci par les exploitants et les fabricants de médicaments, dispositifs médicaux et dispositifs médicaux de diagnostic in vitro conduisant à la production de déchets perforants destinés aux patients en auto-traitement, ou les mandataires des fabricants. Les modalités de financement prévues au présent article ainsi que les sanctions en cas de non-respect de l'obligation visée au premier alinéa sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

### La commune de Neffies vous informe en dernier avis

Les bacs individuels d'ordures ménagères doivent être impérativement présentés à la collecte au point de regroupement le plus proche de votre domicile.

Veillez les faire rouler jusqu'à cet emplacement marqué au sol pour le prochain passage de la collecte.

Ils doivent être amenés sur cet emplacement **au plus tôt la veille au soir** et ils doivent être rentrés au domicile **le plus vite possible après le passage de la benne**.

**Le non respect de cette consigne est susceptible d'entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 135 €.**

C'est une pratique citoyenne assez facile à adopter. Le service hygiène de la ville de NEFFIES

### Statistiques



Les derniers statistiques lues pour la période du 17 juin au 17 juillet font état de 538 visites pour 306 visiteurs avec 2 574 pages vues avec une moyenne de 4,78 page par visite et une durée moyenne de 3 min 27 s et un taux de 47,2 % en nouvelles visites...

Ces 538 visites proviennent de 15 pays dont 475 pour la France. Viennent ensuite la Grande-Bretagne, la Belgique, l'île de Man, le Danemark, les Pays-Bas,

l'Allemagne, la Suède, le Maroc...

Les 475 visites françaises se font via 57 villes dont les dix principales sont Montpellier, Paris, Marseille, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Lunel, Lyon, St Laurent du Var et Lille...

### Nouveautés : bientôt sur le site

Dans la rubrique **patrimoine** seront publiées des fiches sur les oiseaux rencontrés dans notre commune ainsi que sur des fiches botaniques locales mais aussi des documents d'urbanisme datant de 1833 sur notre village pour clore une polémique issue d'un caractère historique trop vite auto-proclamée. Le site est le vôtre, et en particulier de celles et ceux qui souhaitent l'enrichir. R M

## Un jeune cycliste à NEFFIES

Les jeunes peuvent eux aussi avoir le goût de l'effort. Robin Besançon en est la preuve vivante. Après quelques randonnées cyclistes en famille à l'âge de 15 ans, il s'est peu à peu découvert une passion pour le vélo.



Son premier club, le Vélo Club Côteaux et Châteaux basé à Roujan lui a permis de découvrir les superbes routes de notre région. Le coup de pédale plus sûr et plus puissant eut tôt fait de l'orienter sur les conseils de ses partenaires vers un club formateur pour la compétition, le Béziers Méditerranée Cyclisme. Le Président de ce club, Jean-Bernard Schubnel, est devenu son entraîneur. Il le suit au cours de sa progression sportive. C'est donc à l'âge de 16

ans que Robin s'est jeté dans le grand bain et qu'il s'est frotté aux compétiteurs de la région et d'ailleurs.

Peu à peu les premiers résultats sont arrivés, entre autres :  
En 2008, sur route :

- Champion départemental junior FSGT de l'Hérault et 1er au scratch.
  - 9e du Championnat régional FFC
  - 46e Course par étape du Grand Prix des collines de la Mourre FFC (Montarnaud, Saint Jean de Védas), ...
- En 2008, en cyclo-cross :
- 2e du cyclo-cross de Carsan (Gard)
  - Vice-champion régional de cyclo-cross à Mende...

En 2009, sur route, l'entraînement et l'expérience commencent à porter leurs fruits :

- Course par étape "Cers et Marin" (Aude) : 15ème du contre la montre et 2ème junior, il réalise une bonne course dans l'étape de montagne pour finir 1er junior au classement général, 15e au scratch.
- Grand Prix de Força Réal (Aude), course difficile avec notamment une arrivée "mythique" au sommet de Força Réal après des passages avoisinant les 20 %. Robin se place 17e au scratch (centaine de coureurs) et 2e junior.
- Course par étape du Grand Prix des collines de la Mourre FFC (Montarnaud, Saint Jean de Védas), il se classe 17e au contre la montre et 1er junior (maillot blanc de meilleur jeune). Au cours de l'étape en ligne de l'après-midi il conserve le maillot blanc de meilleur jeune.
- Sélectionné par le Comité départemental FFC de l'Hérault, il participe à une course nationale en Auvergne, le tour du Pays d'Olliergues Junior, Il se classe 35e sur 120. Ce qui est encourageant pour une 1e participation à une course nationale. Dans le jargon cycliste cette course est appelée un "chantier" : une étape en ligne de 130 km avec l'ascension de 4 cols, une contre la montre de 8,6 km avec une arrivée dans une côte à 12 % puis une étape de 84 km où l'arrivée se situe au sommet du col de Béal après une ascension de 11 km.



Robin pendant le contre la montre au Tour du Pays d'Olliergues avec le maillot de l'Hérault.

- Dernière sélection en date : il fait partie de la sélection régionale FFC qui participera à la 2e manche du Challenge National Junior sur le difficile circuit de l'Arguenon-Vallée verte en Bretagne.

Après une période de repos qui permettra de récupérer des efforts fournis au printemps, Robin prépare actuellement la deuxième partie de saison sur route.

### La presse s'en mêle : Notoriété quand tu nous tiens...



A l'adresse des jeunes désirant s'initier, se former, se perfectionner dans la pratique du vélo de route, du cyclo-cross, du VTT, n'hésitez pas à contacter le club de Roujan :

**BEZIERS-MEDITERRANEE CYCLISME**

M. le Président Jean Bernard SCHUBNEL

44 Avenue de Pézenas, 34 320 ROUJAN

tel 04 67 24 60 41 — [schubnel.jeanbernard@neuf.fr](mailto:schubnel.jeanbernard@neuf.fr)



Jean-Bernard Schubnel aussi entraîneur de Robin.

Son fils Wilfried, dans son antre de Planète Vélo à Pézenas, est maintes fois intervenu afin de préparer au mieux la machine de Robin.